

ESCALADE au LYCÉE VICTOR BÉRARD – 39400 MOREZ

Classe à horaire aménagé - Année scolaire 2018/19

Objectifs :

- Donner la possibilité aux jeunes grimpeurs du Haut Jura d'allier au mieux :
Projet Sportif / Projet Scolaire / Epanouissement Personnel.
- Avoir une **démarche de performance dans tous les domaines** :
Études / Entraînements / Compétitions.
- Participer aux **compétitions UNSS et fédérales.**
- Se préparer aux **métiers de l'escalade et de la montagne.**



Fonctionnement:

- La classe à horaire aménagé *Escalade* concerne les lycéennes et les lycéens du Lycée Bérard de Morez. La sélection se fait sur dossier scolaire et dossier sportif en escalade.
- L'élève doit être licencié ou se licencier au club FFME JURA VERTICAL ainsi qu'à L'Association Sportive du Lycée.
- Un programme d'entraînement et de compétitions est mis en place pour chaque élève.
- Le nombre d'élèves est limité à 18, environ 6 par niveau de la seconde à la terminale.
- Un aménagement du temps scolaire (*sans suppression de cours*) intègre **5h d'escalade par semaine** :
 - 2h le mardi soir de 18h à 20h.
 - 3h le vendredi après-midi de 14h à 17h.
- Un entraînement supplémentaire est possible (au choix de l'élève), le jeudi de 18h à 20h.
- Les élèves s'entraînent sur la plus importante structure artificielle d'escalade de la région.
- Suivi scolaire et sportif avec l'élève et ses parents.
Le responsable de la section assiste aux conseils de classe et donne une appréciation sur le bulletin scolaire.
- Les entraînements sont assurés Florent LORGE, professeur d'EPS, brevet d'Etat d'Escalade et par les entraîneurs du club Jura Vertical.
- La coordination est réalisée par Florent LORGE.
- Possibilité d'internat (*se renseigner auprès du lycée*).

